

L'ESSENTIEL

■ Après les attentats de janvier qui ont visé le cœur des valeurs républicaines, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a présenté le 22 janvier 2015 onze mesures pour organiser la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République. Transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté et culture de l'engagement, lutte contre les inégalités et mixité sociale, mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche sont au centre de ces mesures.

■ Le premier semestre de l'année 2015 a été l'occasion d'impulser ou de développer des actions dans l'ensemble de ces domaines, tant au niveau national, qu'au travers d'initiatives plus locales. Les Assises de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République, organisées entre février et avril 2015, ont permis de mettre en avant les attentes, les projets mais aussi les actions déjà réalisées par les équipes éducatives et les partenaires de l'École – parents d'élèves, collectivités territoriales, services de l'État et associations éducatives notamment (<http://www.education.gouv.fr/synthese-mobilisation-valeurs-de-la-Republique>). Ces actions sont appelées à prendre de l'ampleur au cours de l'année scolaire 2015-2016.

**Mettre la laïcité et la transmission
des valeurs républicaines au cœur
de la mobilisation de l'École****MESURE 1 Renforcer la transmission des valeurs
de la République**

Un effort conséquent a été conduit tant dans le domaine de la formation initiale que de la formation continue des enseignants. Des ressources pédagogiques ont également été mises à disposition des équipes éducatives sur les questions liées à la laïcité et à l'enseignement laïque du fait religieux. Un effort de lutte contre la radicalisation des élèves a également été conduit : voir fiche dédiée.

**MESURE 2 Rétablir l'autorité des maîtres et les rites
républicains**

Les projets d'écoles et d'établissements doivent dorénavant détailler les modalités de la participation active des élèves aux journées ou semaines spécifiques, commémorations patriotiques, participation collective à des concours, ainsi que l'organisation d'un temps annuel de rencontre et d'échange avec l'ensemble de la communauté éducative. La Journée nationale de la laïcité à l'École, le 9 décembre, fera l'objet d'une mobilisation spécifique.

*« La dynamique
du 11 janvier a porté
à l'endroit de l'École
et de ses partenaires
des exigences fortes.
Les Assises montrent
que cette dynamique
est partagée et que
tous sont prêts à agir. »*

Najat Vallaud-Belkacem

MESURE 3 Créer un nouveau parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale : le parcours citoyen

Le parcours citoyen se met en place dès la rentrée 2015 : voir fiche dédiée.

Développer la citoyenneté et la culture de l'engagement avec tous les partenaires de l'École

MESURE 4 Associer pleinement et développer les temps d'échange avec les parents d'élèves

Comme le précise la fiche dédiée présente dans ce dossier, plusieurs leviers seront activés pour favoriser les relations entre l'École et les familles. Des comités départementaux d'éducation à la santé et à la citoyenneté se mettent en place à partir de la rentrée.

MESURE 5 Mobiliser toutes les ressources des territoires

Tant les moyens financiers déployés au niveau national que les volontés exprimées au niveau local par les équipes éducatives et les acteurs associatifs indiquent une volonté de renforcer le partenariat en complémentarité de l'École, dans le respect des rôles de chacun (cf. fiche dédiée). La mise en place et le déploiement de la Réserve citoyenne viendront élargir la possibilité pour les équipes éducatives de mobiliser la société civile pour la transmission des valeurs de la République (cf. fiche dédiée).

Combattre les inégalités et favoriser la mixité sociale pour renforcer le sentiment d'appartenance dans la République

MESURE 6 Engager un chantier prioritaire pour la maîtrise du français

Les nouveaux programmes de l'école maternelle (cf. fiche dédiée), la mise à disposition des enseignants d'une banque d'outils d'évaluation au CE2 (cf. fiche dédiée) et le plan d'action global pour la maîtrise de la langue (cf. fiche dédiée) doivent contribuer à cet objectif.

MESURE 7 Accélérer la mise en œuvre du plan de lutte contre le décrochage

La fiche dédiée présente dans ce dossier précise les modalités de déploiement de ce plan et la mobilisation de tous pour vaincre le décrochage scolaire.

MESURE 8 Renforcer les actions contre les déterminismes sociaux et territoriaux

La mise en place de la nouvelle éducation prioritaire (cf. fiche dédiée), la réforme de l'allocation des moyens (cf. fiche dédiée), la démarche engagée en faveur de la mixité sociale dans les établissements scolaires (cf. fiche dédiée), le plan « Seine-Saint-Denis » (cf. fiche dédiée), constituent autant de points d'appui pour construire une École plus juste et renforcer la lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux.

Le développement et la valorisation des filières professionnelles permettront d'étendre et de renforcer la coopération avec le monde professionnel (cf. fiche dédiée).

MESURE 9 Une action en faveur des publics les plus fragiles

Un effort de lutte contre la pauvreté est d'ores et déjà engagé par l'École, en particulier pour relever le montant des fonds sociaux et garantir que toutes les familles ayant droit aux bourses de collège en bénéficient effectivement (cf. fiche dédiée).

Mobiliser l'enseignement supérieur et la recherche

MESURE 10 Mobiliser l'enseignement supérieur et la recherche pour éclairer la société dans son ensemble sur les fractures qui la traversent et sur les facteurs de radicalisation

Les mesures prises et engagées seront développées dans le dossier de la rentrée universitaire.

MESURE 11 Renforcer la responsabilité sociale des établissements d'enseignement supérieur

Les mesures prises et engagées seront développées dans le dossier de la rentrée universitaire.



**Mobilisation
de l'École et de
ses partenaires
pour les valeurs
de la République**
Les assises